

différence fondamentale réside dans un article qui se lit comme suit: «la reconnaissance, dans l'unité de l'État espagnol, de la personnalité politique des peuples catalan, basque et galicien et de toutes les communautés régionales formées démocratiquement». Certes, entre l'autodétermination de l'AC et la reconnaissance de la personnalité politique d'un peuple de la JD, il existe une marge de manœuvre à l'intérieur de laquelle il est possible d'élaborer une stratégie commune. Si l'on se reporte à leur ouvrage «*Els partits politics en la Catalunya d'avui*» (les partis politiques en Catalogne aujourd'hui) on s'aperçoit que l'AC à la différence de la JD regroupe tous les secteurs de l'opposition franquiste. De plus, les partis politiques implantés en Catalogne ont formé la «*Commissio coordinadora de forces politics de Catalunya*» (la CCFPC); celle-ci travaille avec l'AC mais surtout, elle est ouverte à toutes les tendances politiques, quelle que soit l'importance de leur implantation.

Remarquons que la majorité de ces formations antifranquistes possèdent une composante régionale au sein de l'AC et une composante nationale au sein de la JD. Au niveau régional, il s'agit de tâches de coordination et de direction; au niveau national de la transmission par un comité de liaison des revendications de la base. Dans un communiqué paru en septembre 1974, le Parti socialiste ouvrier d'Espagne (PSOE) qualifie la JD comme une CCFPC mal achevée; en d'autres termes, il manquerait cette représentativité générale possédée par l'AC. Pourtant tous les partis n'adhèrent pas à l'AC: c'est le cas de la *Convergencia sociodemocrata* dirigée par J. Raventos regroupant troskistes et anarchistes, bien qu'une éventuelle appartenance soit en cours. Ces différences entre la JD et l'AC ne doivent pas masquer le fait que les minorités nationales s'opposent, parfois avec vigueur, au système culturel politique dominant.

En Catalogne, l'histoire est toujours présente que l'on retienne la formule de 1812-1823 *mancomunitat* inspirée de Pralt de la Riba, fondateur de la *Llega regionalista* (c'est-à-dire formée des quatre provinces de Barcelone, Gerone, Lerida, Tarragone), du statut d'autonomie de 1932 et du gouvernement autonome de la généralité de 1931 à 1939 (marquant d'ailleurs un recul par rapport au statut; en effet le gouvernement central, qu'il soit républicain, fasciste ou monarchiste, n'a jamais pu régler d'une façon cohérente le problème des minorités nationales). Elle imprègne la culture, la langue, les coutumes, les mœurs. Les Catalans n'ont pas par-

donné au régime du Caudillo les mesures de guerre, et surtout «Barcelone» reste la grande rivale de «Madrid». Le patronat entretient avec le prolétariat des relations à la moderne, celui-ci est par ailleurs bien organisé et combatif. L'économie semble solide. Les intellectuels et l'université sont largement engagés dans le processus démocratique. Dans le contexte de l'État espagnol, la bourgeoisie catalane se situe à gauche, libérale et européenne. Quant aux classes moyennes et pauvres, les associations de quartier (*vecinos*, 120 à Barcelone par exemple) soulignent déjà leur expérience d'une démocratie directe. Finalement, la hiérarchie catholique, dirigée par l'archevêque de Barcelone, s'est nettement prononcée en faveur des évêques post-conciliaires.

Bref, le «catalanisme» reste une arme idéologique redoutable à l'intérieur du régime. Il fut marqué en 1966 par la formation aux Cortès du groupe des députés catalans. De plus, il affecte les formations antifranquistes: le Parti socialiste unifié de Catalogne (PSUC) s'est dégagé du parti communiste espagnol (PCE) bien que son «leader» G. L. Raimundo soit proche de l'équipe de Carrillo. Le parti des travailleurs d'Espagne (PTE), né d'ailleurs de la scission en 1967 avec le PSUC, les marxistes-léninistes espagnols (MCE), l'organisation communiste d'Espagne (OCE) et le drapeau rouge (Bandeja) se sont sentis obligés de faire un choix et possèdent presque tous une base catalane. En dehors des partis de l'extrême gauche et des formations de gauche de tendance communiste l'objectif est clair, à tel point que les autres formations ont refusé pendant un certain temps leur participation à la JD en invoquant l'ambiguïté de sa position sur les minorités nationales. C'est le cas de la gauche démocratique de Catalogne de Fargas, reconnue par l'organisation libérale européenne et qui recommande l'application du statut d'autonomie de 1932. D'autres formations préconisent une nouvelle définition de ce statut en vue d'une indépendance totale. Il est vrai que la Catalogne reste la province la plus riche d'Espagne, participant pour 25 p. cent au revenu national et ne retenant que 8 p. cent des bénéfices. Le gouvernement central est conscient de ce problème. Récemment, en février 1976, dans une allocution en catalan, le roi affirme l'existence des minorités catalane, basque et galicienne. C'est là un «symbole» dans la mesure où cela peut consacrer la désintégration de l'État franquiste.

Ce problème national ne saurait masquer le problème social, le devenir politique de ces minorités. Il dépendra en partie de